



CHARTRE Fair-play



Cette charte sportive, destinée à tous les sportifs participant aux rencontres sportives de l'AFFSS ainsi qu'aux encadrants et supporters, a pour objet de fixer des principes génériques de morale, d'esprit sportif, de respect, d'intégrité, de responsabilité individuelle et collective, de conduite personnelle et enfin d'éthique propre à la pratique sportive.

En signant cette charte, chaque équipe reconnaît s'inscrire dans une démarche véhiculant des valeurs essentielles qui régissent la pratique sportive.

« Celui qui renonce à être le meilleur des hommes cesse déjà d'être bon » (Coubertin)

L'esprit sportif

C'est d'abord et avant tout observer strictement tous les règlements, c'est ne jamais chercher à commettre délibérément une faute.

C'est respecter et accepter toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.

C'est reconnaître dignement la victoire de l'adversaire.

C'est vivre ses victoires avec modestie et sans ridiculiser son adversaire.

C'est refuser de gagner par des moyens illégaux et par tricherie.

C'est bien connaître tous les règlements et les appliquer avec impartialité.

C'est garder sa dignité en toutes circonstances, c'est démontrer que l'on a la maîtrise de soi. C'est refuser que la violence physique ou verbale prenne le dessus.

L'éthique sportive du pratiquant

Article 1 : Je respecte les règles du jeu.

Article 2 : J'accepte toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.

Article 3 : Je fais preuve d'esprit d'équipe en collaborant franchement avec les coéquipiers et les entraîneurs.

Article 4 : Je soutiens les coéquipiers qui sont en difficulté.

Article 5 : Je me mesure à un adversaire dans l'équité. Je compte sur mon seul niveau et mon habileté pour tenter d'obtenir la victoire.

Article 6 : Je refuse la tricherie pour gagner.

Article 7 : J'accepte les erreurs de mes coéquipiers.

Article 8 : Mon adversaire n'est pas mon ennemi.

Article 9 : J'agis en tout temps avec courtoisie envers les entraîneurs, les officiels, les coéquipiers, les adversaires et les spectateurs.

Article 10 : J'emploie un langage correct.

Article 11 : Je respecte l'environnement et le matériel mis à ma disposition et je fais preuve de politesse dès mon arrivée sur le site.

Article 12 : J'encourage mes coéquipiers et diffuse des valeurs positives pour le groupe auquel j'appartiens.

Article 13 : Je pratique avant tout pour m'amuser.

Article 14 : J'encourage la victoire avec loyauté et bon esprit.

Article 15 : J'encourage le dépassement personnel pour le bénéfice du groupe.

Article 16 : Mon comportement général est le reflet des valeurs du sport que je pratique et de l'école que je représente.

Signatures :

Coach,

Capitaine d'équipe,